

Le Carnaval des écoles annulé



Le Carnaval des écoles annulé

En raison de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 qui sévit actuellement sur tout le territoire, et en vertu de l'arrêté ministériel du 9 mars 2020, la Préfecture du Gers a demandé à la commune de L'Isle-Jourdain d'annuler jusqu'à nouvel ordre toutes les manifestations intérieures et extérieures susceptibles de réunir plus de 1000 personnes.

En conséquence, le défilé et le rassemblement des écoles prévus demain vendredi 13 mars dans le cadre du Carnaval Gascon sont annulés. Seules les animations du Carnaval Gascon le samedi sont maintenues.